L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 22 FEVRIER 1849.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 58, rue de Chartres,
NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI, MATIN, 22 FEVRIER 1849.

☞ L'*Abeille* ne paraîtra pas demain à cause de la célébration de la naissance de Washington.

☞ Nous avons reçu le compte-rendu de la séance du Conseil de la 1re Municipalité, aujourd'hui, faute d'espace, d'en faire la publication jusqu'à samedi.

ETAT.—Le drame continue à monter sur le théâtre de Baton Rouge. Il paraît que plusieurs des rues de cette ville en sont encombrées dans les deux sens. Le *Courrier* et le *Comet* de Baton-Rouge n'ont pas encore paru. L'*Abeille* de la Pointe-Coupée est aussi arrêtée devant la porte de son imprimerie, et elle nous prie de dire à ses abonnés qu'ils ne recevront pas leurs journaux avant qu'elle ait fait sa provision de papier.

NOUVELLES INTÉRESSANTES DE LA CALIFORNIE.

Les journaux de Washington publient des dépêches très-satisfaisantes de la Californie. Ces dépêches, qui ne sont que de quelques semaines plus récentes que celles que nous avons reçues par l'*Union*, nous apprennent que le Gouvernement provisoire a été définitivement établi à San-Francisco, sous la présidence de M. Burton, ancien membre du Congrès, et que M. Halleck, ancien secrétaire d'état de la Californie, a été nommé secrétaire d'état, M. Leidesdorff, ancien consul de Prusse, trésorier, M. Jones, ancien consul des Etats-Unis, receveur des douanes, M. Hitchcock, du Kentucky, district-attorney, et M. Bidwell, juge.

Voici quelques nouvelles intéressantes de Londres à Liverpool. Le mouvement vers la Californie continue à avoir lieu. Le gouvernement, indique une diminution de 2 millions dans la circulation des billets de la Banque de France, et de 600 millions dans les dépôts. L'encaisse est augmenté de cinq millions. Les billets en circulation n'ont diminué que de 450 millions, et le reserve que de 300 millions.

Voici quelques nouvelles importantes et intéressantes de Washington. Le projet de loi pour payer les frais de voyage des délégués de Chippewa —Le bill accordant une pension à la veuve du colonel Dix est discuté et déposé sur le bureau par un vote de 26 contre 24.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—Une motion pour reconsidérer le bill créant un département de l'intérieur, est déposée sur le bureau, et ce bill passe. Le bill établissant une commission de recensements est rejeté par un vote de 93 contre 81.

WISCONSIN.—Des résolutions extrêmement violentes contre l'esclavage viennent d'être votées par la Chambre des Représentans de la législature du Wisconsin à une majorité de 57 voix contre 1. C'est ce qui peut s'appeler de l'unanimité.

Correspondance de l'Abeille.

WASHINGTON, 12 février 1849.

Le Sénat, dans une séance *secrète*, a déposé sur le bureau, à une majorité décisive, le projet d'acheter les droits de possession de la Compagnie de la Baie d'Hudson, au sud du 49e degré de parallèle. Il est douteux, après ce vote, que les amis de la mesure fassent une nouvelle tentative pendant cette session.

Bon nombre de personnes, appartenant à différens Etats, et qui ont un intérêt dans les manufactures, se sont réunies à Washington la semaine dernière, et ont résolu de soumettre au congrès des vues et moyens des informations propres sur le tarif actuel et sur la position que ce code local fait à l'industrie indigène. Ils ont voulu aussi renseigner le comité sur les moyens auxquels ont recours les manufacturiers étrangers pour éluder la loi. M. Hudson, du Massachusetts, a en conséquence reçu du comité des voies et moyens l'ordre de préparer un rapport, qui sera probablement achevé rendu à un jour prochain. Ce rapport discutera le système d'un tarif protecteur, et recommandera de substituer des droits spécifiques aux droits ad valorem. Il recommandera aussi d'adopter des droits différentiels, mais modérés, pour permettre à l'industrie américaine de lutter sans trop de désavantage contre le travail des pauvres de l'Europe.

On ne présentera pas de projet de tarif pendant cette session, car les quelques semaines qui restent encore se passeront, chez les quelques membres qui ne sont pas encore partis, à l'élaboration d'un code (sujet de cette importance); et puis, à l'exception peut-être de la Chambre, nul ne pourrait prétendre que la Chambre soit un tarif, le Sénat ne pouvant pas s'en occuper.

L'unique but en présentant un rapport sur cette matière est d'éveiller l'attention publique, et de préparer les manufacturiers de soumettre aux observations du futur secrétaire du trésor les développemens dans son premier rapport au Congrès. Les grands intérêts manufacturiers du Nord ont une mal représentées par une certaine classe d'agitateurs politiques. On ne voit pas de droits élevés en particulier. On désire seulement que le tarif soit conçu judicieusement et que l'on ait égard à l'intérêt commun de tous les états, et des différens genres d'industrie. Le pays a besoin d'un gouvernement pour le protéger, et non d'un gouvernement pour le ruiner. Le Nord, le Sud et l'Ouest veulent s'entendre et ne pas faire du intérêt une question politique.

Le comité, disons-le, revient à Washington il y a quelques semaines pour terminer les affaires du congrès. Il ne s'occupera que de celles qui ne seront pas soumises à l'examen du président.

Le comité, disons-le, revient aujourd'hui à la Chambre des Représentans le projet de loi pour la création d'un département de l'intérieur. Il cherche à faire mettre à l'ordre spécial du jour de vendredi prochain, mais sa motion, qui, nous le regrettons, ne pourra être adoptée que par un vote des deux tiers, a été repoussée par les bocéiens. M Vinton a obtenu à peine 60 lui huit ou deux fois et que l'impression en fut ordonnée. Le vote définitif aura sans doute lieu cet après-midi.

Le bill de M Vinton est d'une haute importance et apportera d'utiles modifications dans l'administration. Il y aura un département pour les affaires qui jusqu'ici se trouvaient un peu dans chaque département. Le plan et les propositions de M Ewing, relativement à la nécessité d'attacher au ministère de l'intérieur tout ce qui est relatif aux terres publiques, aux pauvres, etc., etc. Il y aurait économie de temps, de correspondance et de commissaires des douanes.

M. McQueen, de la Caroline du Sud, successeur de M Sims, sera présenté aujourd'hui au Sénat et à la Chambre des Représentans, en général. M. Calhoun a présenté les résolutions votées par la législature de la Caroline du Sud au sujet de l'esclavage. Discussion décousue dont il n'existe pas le commencement. M Webster a déclaré que les résolutions n'étaient pas en harmonie avec la constitution et l'union. M. Webster a déclaré que les résolutions n'étaient pas en harmonie avec la constitution et l'union. M. Webster a déclaré que les résolutions n'étaient pas en harmonie avec la constitution et l'union.

Le Sénat a repoussé hier dans sa séance secrète la nomination de M. Grey contre la création d'une commission de l'Assemblée Nationale.

Le pape n'a pas seulement reçu une députation de Romains pour le faire rentrer dans ses états. Il a reçu aussi une députation de Bolonais, qui est également venue dans le même but à Gaëte et qui est repartie pour Bologne.

Il paraît que l'on s'occupe exclusivement à Rome de l'élection d'un président. Le général Avezzana, qui commande les troupes de la république, a été nommé président du conseil des ministres. Le général Garibaldi, qui a été élu député à Rome, a été nommé président de l'Assemblée Constituante.

Le roi de Naples a été obligé de céder à la révolution qui a éclaté à Palerme. Il a accordé une constitution et a nommé un ministère libéral. Le général Filangieri, prince de Satriano, a été nommé président du conseil des ministres.

Le roi de Sardaigne a été obligé de céder à la révolution qui a éclaté à Gênes. Il a accordé une constitution et a nommé un ministère libéral. Le général Filangieri, prince de Satriano, a été nommé président du conseil des ministres.

Le roi de Prusse a été obligé de céder à la révolution qui a éclaté à Berlin. Il a accordé une constitution et a nommé un ministère libéral. Le général Filangieri, prince de Satriano, a été nommé président du conseil des ministres.

Le roi de Bavière a été obligé de céder à la révolution qui a éclaté à Munich. Il a accordé une constitution et a nommé un ministère libéral. Le général Filangieri, prince de Satriano, a été nommé président du conseil des ministres.

Le roi de Saxe a été obligé de céder à la révolution qui a éclaté à Dresde. Il a accordé une constitution et a nommé un ministère libéral. Le général Filangieri, prince de Satriano, a été nommé président du conseil des ministres.

Le roi de Hanovre a été obligé de céder à la révolution qui a éclaté à Hanovre. Il a accordé une constitution et a nommé un ministère libéral. Le général Filangieri, prince de Satriano, a été nommé président du conseil des ministres.

Le roi de Wurtemberg a été obligé de céder à la révolution qui a éclaté à Stuttgart. Il a accordé une constitution et a nommé un ministère libéral. Le général Filangieri, prince de Satriano, a été nommé président du conseil des ministres.

Le roi de Bade a été obligé de céder à la révolution qui a éclaté à Karlsruhe. Il a accordé une constitution et a nommé un ministère libéral. Le général Filangieri, prince de Satriano, a été nommé président du conseil des ministres.

Le roi de Hesse-Cassel a été obligé de céder à la révolution qui a éclaté à Cassel. Il a accordé une constitution et a nommé un ministère libéral. Le général Filangieri, prince de Satriano, a été nommé président du conseil des ministres.

Le roi de Hesse-Darmstadt a été obligé de céder à la révolution qui a éclaté à Darmstadt. Il a accordé une constitution et a nommé un ministère libéral. Le général Filangieri, prince de Satriano, a été nommé président du conseil des ministres.

Le roi de Nassau a été obligé de céder à la révolution qui a éclaté à Wiesbaden. Il a accordé une constitution et a nommé un ministère libéral. Le général Filangieri, prince de Satriano, a été nommé président du conseil des ministres.

Le roi de Francfort a été obligé de céder à la révolution qui a éclaté à Francfort. Il a accordé une constitution et a nommé un ministère libéral. Le général Filangieri, prince de Satriano, a été nommé président du conseil des ministres.

Le roi de Brunswick a été obligé de céder à la révolution qui a éclaté à Brunswick. Il a accordé une constitution et a nommé un ministère libéral. Le général Filangieri, prince de Satriano, a été nommé président du conseil des ministres.

Le roi de Mecklembourg-Schwerin a été obligé de céder à la révolution qui a éclaté à Schwerin. Il a accordé une constitution et a nommé un ministère libéral. Le général Filangieri, prince de Satriano, a été nommé président du conseil des ministres.

Le roi de Mecklembourg-Strelitz a été obligé de céder à la révolution qui a éclaté à Strelitz. Il a accordé une constitution et a nommé un ministère libéral. Le général Filangieri, prince de Satriano, a été nommé président du conseil des ministres.

Le roi de Oldenbourg a été obligé de céder à la révolution qui a éclaté à Oldenbourg. Il a accordé une constitution et a nommé un ministère libéral. Le général Filangieri, prince de Satriano, a été nommé président du conseil des ministres.

Le roi de Brême a été obligé de céder à la révolution qui a éclaté à Brême. Il a accordé une constitution et a nommé un ministère libéral. Le général Filangieri, prince de Satriano, a été nommé président du conseil des ministres.

Le roi de Hambourg a été obligé de céder à la révolution qui a éclaté à Hambourg. Il a accordé une constitution et a nommé un ministère libéral. Le général Filangieri, prince de Satriano, a été nommé président du conseil des ministres.

Le roi de Lübeck a été obligé de céder à la révolution qui a éclaté à Lübeck